

21.02.2008 - 11:52 Uhr

Le Conseil fédéral renonce à l'introduction d'une taxe sur le CO₂: ASTAG est soulagée

Berne (ots) -

C'est avec soulagement que l'Association suisse des transports routiers ASTAG a pris connaissance de la décision du Conseil fédéral de renoncer pour l'instant à l'introduction d'une taxe sur le CO₂ frappant les carburants. L'ASTAG est certaine que les développements de la technologie et les mesures facultatives permettront de réaliser d'autres progrès d'ici à 2012. Pour la branche des transports routiers, il s'agira le cas échéant de réaliser des projets supplémentaires de concert avec la Fondation du centime climatique.

C'est avec consternation que l'Association suisse des transports routiers ASTAG a appris il y a quelques semaines que, dans le cadre d'un tour d'horizon consacré à la politique climatique, le DETEC envisageait aussi une introduction anticipée d'une taxe sur le CO₂ frappant les carburants. Selon le DETEC, cette mesure inopportune aurait dû alimenter les caisses fédérales d'un montant allant jusqu'à 50 centimes par litre de carburant. Aux yeux de l'ASTAG, une telle mesure aurait à l'heure actuelle des conséquences dévastatrices: d'une part, les dommages causés à notre économie nationale seraient immenses. L'enterrement prématuré du centime climatique aurait d'autre part entraîné un abandon des mesures déjà prises pour protéger l'environnement. En définitive, une telle décision du Conseil fédéral aurait été de mauvaise foi après l'aval donné à l'introduction d'un centime climatique par les milieux économiques, dont aussi l'ASTAG.

Avec la décision prise aujourd'hui, le Conseil fédéral continue à miser sur le centime climatique et opte par conséquent sur le bon instrument. L'ASTAG est convaincue que les milieux économiques pourront maintenant poursuivre avec succès sur la voie qu'ils ont empruntée à condition bien sûr que le Conseil fédéral ne décide pas tout à coup d'augmenter le centime climatique pour des raisons de politique des finances. Une telle décision révélerait en effet définitivement les vrais motifs de cette mesure et démontrerait une fois de plus que ce n'est pas l'environnement qui lui tient à coeur, mais l'argent!

L'ASTAG fait confiance aux promesses faites par notre gouvernement de poursuivre maintenant sur la voie empruntée. De concert avec la Fondation du centime climatique, on pourra réaliser le cas échéant de nouveaux projets visant à réduire les émissions de CO₂.

Contact:

Association suisse des transports routiers ASTAG
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3
3007 Berne
Tél.: +41/31/370'85'24